

REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation

Accusé certifié exécutoire Aéro Budget Principal - BP - 2025

Réception par le préfet : 08/04/2025

Publication : 08/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Numéro SIRET  
51427984300023

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
Services publics locaux à caractère industriel ou  
commercial **REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE**  
**L AEROPORT BRIVE SOUILLAC**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BRIVE MUNICIPALE

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 4 (1)

**Budget primitif**

BUDGET : Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal (2)

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

### III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	36
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décllé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

Pour l'autorité compétente par délégation

**I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

**La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :****II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».****III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .****IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.****V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.**

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## VUE D'ENSEMBLE

Pour l'autorité compétente  par déléation

A1

## EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>5 742 569,00</b>
	+	+
<b>REPORTE</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>REPORTS</b>	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	<b>(si déficit) 0,00</b>
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>5 742 569,00</b>

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>212 681,37</b>
	+	+
<b>REPORTE</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>664 641,63</b>
<b>REPORTS</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	<b>(si solde négatif) 0,00</b>
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>877 323,00</b>

## TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>6 619 892,00</b>	<b>6 619 892,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

Pour l'autorité compétente par dérogation

A2



## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 586 106,71	0,00	1 537 837,00	1 537 837,00	1 537 837,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 984 000,00	0,00	2 031 000,00	2 031 000,00	2 031 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 628 553,14	0,00	1 786 010,00	1 786 010,00	1 786 010,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>5 198 659,85</b>	<b>0,00</b>	<b>5 354 847,00</b>	<b>5 354 847,00</b>	<b>5 354 847,00</b>
66	Charges financières	38 176,80	0,00	82 140,00	82 140,00	82 140,00
67	Charges exceptionnelles	187 682,48	0,00	142 057,00	142 057,00	142 057,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	24 448,17		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>5 448 967,30</b>	<b>0,00</b>	<b>5 579 044,00</b>	<b>5 579 044,00</b>	<b>5 579 044,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	174 790,34		163 525,00	163 525,00	163 525,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>174 790,34</b>		<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 623 757,64</b>	<b>0,00</b>	<b>5 742 569,00</b>	<b>5 742 569,00</b>	<b>5 742 569,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 742 569,00</b>
---	---------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 017 105,00	0,00	2 147 022,00	2 147 022,00	2 147 022,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	730 000,00	0,00	608 000,00	608 000,00	608 000,00
75	Autres produits de gestion courante	485 064,75	0,00	635 460,00	635 460,00	635 460,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 272 169,75</b>	<b>0,00</b>	<b>3 405 482,00</b>	<b>3 405 482,00</b>	<b>3 405 482,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 214 395,00	0,00	2 242 271,24	2 242 271,24	2 242 271,24
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		24 448,17	24 448,17	24 448,17
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>5 486 564,75</b>	<b>0,00</b>	<b>5 672 201,41</b>	<b>5 672 201,41</b>	<b>5 672 201,41</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 486 564,75</b>	<b>0,00</b>	<b>5 672 201,41</b>	<b>5 672 201,41</b>	<b>5 672 201,41</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>70 367,59</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 742 569,00</b>
---	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>163 525,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la règle.



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .



## II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	15 404,88	158,47	25 000,00	25 000,00	25 158,47
21	Immobilisations corporelles	189 985,34	9 625,34	128 645,65	128 645,65	138 270,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	654 857,82	654 857,82	0,00	0,00	654 857,82
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>860 248,04</b>	<b>664 641,63</b>	<b>153 645,65</b>	<b>153 645,65</b>	<b>818 287,28</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	856 995,00	0,00	59 035,72	59 035,72	59 035,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>856 995,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 035,72</b>	<b>59 035,72</b>	<b>59 035,72</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 717 243,04</b>	<b>664 641,63</b>	<b>212 681,37</b>	<b>212 681,37</b>	<b>877 323,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>664 641,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 717 243,04</b>	<b>664 641,63</b>	<b>212 681,37</b>	<b>212 681,37</b>	<b>877 323,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	877 323,00
--	------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	722 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>722 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L'AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéroport

Budget Principal EP 020252025

Publication : 08/04/2025

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>722 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	 0,00	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	174 790,34		163 525,00	163 525,00	163 525,00	163 525,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>174 790,34</b>		<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>896 790,34</b>	<b>0,00</b>	<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>713 798,00</b>
	=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>877 323,00</b>
---	-------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	163 525,00
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.  
 (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .  
 (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.  
 (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).  
 (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
 (8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Pour l'autorité compétente par dérogation

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1



## 1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 537 837,00		1 537 837,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 031 000,00		2 031 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 786 010,00		1 786 010,00
66	Charges financières	82 140,00	0,00	82 140,00
67	Charges exceptionnelles	142 057,00	0,00	142 057,00
68	Dot. Amortis, dépréciat°, provisions	0,00	163 525,00	163 525,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>5 579 044,00</b>	<b>163 525,00</b>	<b>5 742 569,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 742 569,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 035,72	0,00	59 035,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	654 857,82		654 857,82
20	Immobilisations incorporelles (6)	25 158,47	0,00	25 158,47
21	Immobilisations corporelles (6)	138 270,99	0,00	138 270,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>877 323,00</b>	<b>0,00</b>	<b>877 323,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>877 323,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## 2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 147 022,00		2 147 022,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	608 000,00		608 000,00
75	Autres produits de gestion courante	635 460,00		635 460,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	2 242 271,24		2 242 271,24
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	24 448,17		24 448,17
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>5 672 201,41</b>	<b>0,00</b>	<b>5 672 201,41</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	70 367,59
------------------------------------	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 742 569,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		163 525,00	163 525,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	713 798,00
---	------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>877 323,00</b>
---	-------------------



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAG - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

**III – VOTE DU BUDGET**

<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	Pour l'autorité compétente  par déléation
	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>1 586 106,71</b>	<b>1 537 837,00</b>	<b>1 537 837,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	140 000,00	106 000,00	106 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	25 000,00	27 440,00	27 440,00
6068	Autres matières et fournitures	53 000,00	47 910,00	47 910,00
611	Sous-traitance générale	52 500,00	26 960,00	26 960,00
6135	Locations mobilières	49 754,00	27 875,00	27 875,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 100,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	1 700,00	1 700,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	13 000,00	5 580,00	5 580,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	162 670,00	195 000,00	195 000,00
6161	Multirisques	25 863,50	27 822,00	27 822,00
6168	Autres	22 669,21	16 370,00	16 370,00
618	Divers	655 000,00	626 128,00	626 128,00
6226	Honoraires	87 250,00	76 827,00	76 827,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	annonces et Insertions	40 000,00	25 500,00	25 500,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	3 500,00	55 000,00	55 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	9 000,00	12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	22 600,00	16 500,00	16 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	1 700,00	1 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 100,00	17 520,00	17 520,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 200,00	10 065,00	10 065,00
6288	Autres	2 000,00	1 870,00	1 870,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	145 000,00	145 000,00	145 000,00
6358	Autres droits	2 000,00	8 570,00	8 570,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 984 000,00</b>	<b>2 031 000,00</b>	<b>2 031 000,00</b>
6311	Taxe sur les salaires	78 895,01	69 015,00	69 015,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 672,22	1 638,00	1 638,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 431 348,80	1 480 463,00	1 480 463,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	337 246,57	350 228,00	350 228,00
6452	Cotisations aux mutuelles	20 883,79	28 935,00	28 935,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	113 326,44	73 660,00	73 660,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	627,17	5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	22 061,00	22 061,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 628 553,14</b>	<b>1 786 010,00</b>	<b>1 786 010,00</b>
6518	Autres	24 500,00	23 150,00	23 150,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	29 449,00	29 449,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 594 053,14	1 728 411,00	1 728 411,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>5 198 659,85</b>	<b>5 354 847,00</b>	<b>5 354 847,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>38 176,80</b>	<b>82 140,00</b>	<b>82 140,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	17 874,00	17 874,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	5 000,00	5 000,00
6616	Intérêts bancaires, opérat° financement	16 000,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	22 176,80	59 266,00	59 266,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>187 682,48</b>	<b>142 057,00</b>	<b>142 057,00</b>
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	65 626,05	20 000,00	20 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	122 056,43	122 057,00	122 057,00

## REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aero Budget Principal - BP - 2025

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2025

Publication : 08/04/2025  
Vote (4)  
Pour l'autorité compétente par déléguation

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	<b>Dotations aux provisions et dépréciat<sup>e</sup> (d) (9)</b>	24 448,17	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	24 448,17	0,00	0,00
69	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	0,00	0,00	0,00
022	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e + f		5 448 967,30	5 579 044,00	5 579 044,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<b>Opérat<sup>e</sup> ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	174 790,34	163 525,00	163 525,00
675	<i>Valeur comptable éléments d'actif cédés</i>	19 606,75	0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. Immos Incorp. et corporelles</i>	155 183,59	163 525,00	163 525,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		174 790,34	163 525,00	163 525,00
043	<i>Opérat<sup>e</sup> ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		174 790,34	163 525,00	163 525,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 623 757,64	5 742 569,00	5 742 569,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)				0,00
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				5 742 569,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	5 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	40 000,00	15 000,00	15 000,00
64198	Autres remboursements	40 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 017 105,00	2 147 022,00	2 147 022,00
706	Prestations de services	2 007 105,00	2 145 022,00	2 145 022,00
7085	Portes et frais accessoires facturés	10 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	730 000,00	608 000,00	608 000,00
74	Subventions d'exploitation	730 000,00	608 000,00	608 000,00
75	Autres produits de gestion courante	485 064,75	635 460,00	635 460,00
7588	Autres	485 064,75	635 460,00	635 460,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 272 169,75	3 405 482,00	3 405 482,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 214 395,00	2 242 271,24	2 242 271,24
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	140 000,00	135 000,00	135 000,00
7741	Subvent <sup>o</sup> excep. coll. de rattachement	1 220 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	854 395,00	607 271,24	607 271,24
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	24 448,17	24 448,17
7817	Rep. dépréciat <sup>o</sup> . actifs circulants	0,00	24 448,17	24 448,17
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 486 564,75	5 672 201,41	5 672 201,41
042	Opérat <sup>o</sup> ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat <sup>o</sup> ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 486 564,75	5 672 201,41	5 672 201,41

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	70 367,59
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 742 569,00
--	--------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

Pour l'autorité compétente par délégation

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	15 404,88	25 000,00	25 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	8 000,00	15 000,00	15 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	7 404,88	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	189 985,34	128 645,65	128 645,65
2183	Matériel de bureau et Informatique	3 258,57	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	186 726,77	128 645,65	128 645,65
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	38 500,00	0,00	0,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	616 357,82	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>860 248,04</b>	<b>153 645,65</b>	<b>153 645,65</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	856 995,00	59 035,72	59 035,72
1641	Emprunts en euros	2 600,00	59 035,72	59 035,72
16878	Remboursements des autres dettes	854 395,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>856 995,00</b>	<b>59 035,72</b>	<b>59 035,72</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 717 243,04</b>	<b>212 681,37</b>	<b>212 681,37</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 717 243,04</b>	<b>212 681,37</b>	<b>212 681,37</b>
	<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>			
			+	
	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>664 641,63</b>		
			+	
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>		
			=	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>877 323,00</b>		

(1) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscris en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET**

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	Pour l'autorité compétente <b>III</b> par délégation
	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	722 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	722 000,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	722 000,00	0,00	0,00
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	0,00	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	722 000,00	0,00	0,00
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	0,00	0,00	0,00
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	174 790,34	163 525,00	163 525,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 606,75	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 200,00	6 167,35	6 167,35
28088	Autres immobilisations Incorporelles	2 200,00	1 323,00	1 323,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	850,00	854,74	854,74
28181	Installations générales, agencements	5 700,00	4 537,79	4 537,79
28182	Matériel de transport	7 200,00	7 134,49	7 134,49
28183	Matériel de bureau et informatique	13 540,00	11 963,63	11 963,63
28184	Mobilier	3 465,00	3 392,16	3 392,16
28188	Autres	119 028,59	128 151,84	128 151,84
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	174 790,34	163 525,00	163 525,00
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	174 790,34	163 525,00	163 525,00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)	896 790,34	163 525,00	163 525,00
		+		
		RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00	
			+	
		<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>713 798,00</b>	
			=	
		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>877 323,00</b>	

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote 1.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aero Budget Principal - BP - 2025

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2025

Publication : 08/04/2025

## III – VOTE DU BUDGET

Pour l'autorité compétente III par déléguation

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)  
LIBELLE : Acquisition véhicules électriques

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	39 128,93	a 38 500,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 128,93	38 500,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	37 656,44	38 500,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 472,49	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-38 500,00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		Pour l'autorité compétente par délégation	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		III B3	

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)**  
**LIBELLE : Acquisition Camion SSLIA VIM 60**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 616 357,82	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	616 357,82	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	616 357,82	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-616 357,82</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III – VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)  
LIBELLE : Mezzanine SSLIA travaux et études

## Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00
20	Immobilisations Incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L'AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A1.1

## A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51021 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>510 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuaire(s)					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 672 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 672 000,00									
00006191609	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	04/10/2024	2024-10-28	01/04/2025	660 000,00	F	Taux Fixe	3,250	3,250		T	C	N	A-1
5059910	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	26/06/2024	2024-08-01	01/10/2024	72 000,00	F	Taux Fixe	3,700	3,700		T	C	N	A-1
7799597	CAISSE D'EPARGNE	2010-11-25	25/02/2011		950 000,00	F		2,790	2,790		T	X Trimestriel	N	A-1
1843 Emprunts en devises (total)					0,00									
18441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes différentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									



## REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso, Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de filia	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse- ment	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (5)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (6)	Taux actuel				
1682 Bon à moyen terme négociables (total)					0,00								
1887 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>1 672 000,00</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV - ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt	Type de taux (12)	Index (13)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		719 428,57					69 035,72	21 981,45	0,00	5 371,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		719 428,57					69 035,72	21 981,45	0,00	5 371,87
00005191603	N	0,00	A-1	650 000,00	10,00	F	Taux Fixe	3,250	48 750,00	19 555,31	0,00	4 830,98
5059910	N	0,00	A-1	69 428,57	8,00	F	Taux Fixe	3,700	10 285,72	2 426,14	0,00	540,98
7799597	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,790	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		719 428,57					69 035,72	21 981,45	0,00	5 371,87

**REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Règle Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025**

(8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC8 1015077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV -- ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 26 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



**REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025**

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L'AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces Indices	(3) Ecart d'Indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'Indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'Indices hors zone euro	(6) Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tendez)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	718 428,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/for)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso, Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE										A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/03/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnal de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00						0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00				0,00	0,00
Total		0,00						0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE							A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)			
		Index (9)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux		
Taux fixe (total)						0,00	0,00
Taux variable simple (total)						0,00	0,00
Taux complexes (total) (2)						0,00	0,00
Total						0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICGB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	Pour l'autorité compétente	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>AUTRES DETTES</b>		<b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**Pour l'autorité compétente **IV** par délégation**ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>		<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300,00 €		15/02/2010

<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Frais de recherche et de développement	5	01/01/2021
L	Frais d insertion	5	01/01/2021
L	Concession et droit similaire, brevet, licence, marque	5	01/01/2021
L	Logiciels et matériel informatique	3	01/01/2021
L	Autres immobilisations incorporelles	5	01/01/2021
L	Installations matériels et outillages techniques	7	01/01/2021
L	Installation générale agencement et aménagements divers	10	01/01/2021
L	Matériel de bureau	5	01/01/2021
L	Matériel de transport camion et véhicule industriels	7	01/01/2021
L	Mobilier	10	01/01/2021
L	Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2021
L	Matériels de transport voitures	5	01/01/2021

<b>IV – ANNEXES</b>	Pour l'autorité compétente par déléation
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	 <b>A4.1</b>

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

### *Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	713 798,00	713 798,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-664 641,63	-664 641,63
<b>Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	49 156,37	49 156,37

### *Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	49 156,37	49 156,37
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	49 156,37	49 156,37

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	59 035,72	59 035,72
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	163 525,00	163 525,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	104 489,28	104 489,28

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

**IV – ANNEXES**Pour l'autorité compétente **IV** par délégation**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES****A4.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>59 035,72</b>	<b>I</b> <b>59 035,72</b>	
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>59 035,72</b>	<b>59 035,72</b>	
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	59 035,72		59 035,72
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat <sup>o</sup> afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		Pour l'autorité compétente par dérogation	
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A4.3	

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>163 525,00</b>	<b>III 163 525,00</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>163 525,00</b>	<b>163 525,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	6 167,35	6 167,35
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 323,00	1 323,00
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	854,74	854,74
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	4 537,79	4 537,79
28182	<i>Matériel de transport</i>	7 134,49	7 134,49
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	11 963,63	11 963,63
28184	<i>Mobilier</i>	3 392,16	3 392,16
28188	<i>Autres</i>	128 151,84	128 151,84
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L'AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES														IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE														B1.1	

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garantit	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Péiodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalés).

IV – ANNEXES		Pour l'autorité compétente par délégation
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

## B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 81 017,17
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 81 017,17</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 5 742 569,00</b>

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,41
--	--------	------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES			IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1		

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	0,00	4,90	4,90
Assistante Administratif et financier	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistante de Direction et SGS-SMS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Gestionnaire Administratif et financier/RH	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable administrative et financier	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,90	0,90
Responsable commercial et communication	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Responsable Escala	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Plate	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Services Exploitation	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable technique	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		16,00	8,00	24,00	0,00	22,02	22,02
Agent Enregistrement/escoale	B C	0,00	4,00	4,00	0,00	2,67	2,67
Agent coordonnateur Escale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent d'encadrement opération AFIS/OPS	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent de trafic/plate	C	0,00	4,00	4,00	0,00	4,85	4,85



## REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L'AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agents coordinateur Enregistrement/Escale	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,50	1,50
Avitailleur	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chef de Manoeuvre Pompiers d'Aérodrome	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Pompiers d'aérodrome polyvalent - avitailleur	B C	7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
Resp SSLIA	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>26,00</b>	<b>8,00</b>	<b>34,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31,92</b>	<b>31,92</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1996. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévu par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* qualité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L'AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent Enregistrement/escale	B	OTR	200	0,00	A AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	A
Agent Enregistrement/escale	C	OTR	185	0,00	A AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	A
Agent coordonnateur Escale	B	OTR	245	0,00	A AGENT COORDONNATEUR ESCALE	A
Agent d'encadrement opération AFIS/OPS	B	OTR	260	0,00	A AGENT D'ENCADREMENT OPÉRATION AFIS/OPS	A
Agent de trafic/piste	C	OTR	185	0,00	A AGENT DE TRAFIC/PISTE	A
Agent de trafic/piste	C	OTR	185	0,00	A AGENT DE TRAFIC/PISTE	A
Agents coordonnateur Enregistrement/Escale	B	OTR	200	0,00	A AGENTS COORDONNATEUR ENREGISTREMENT/ESCALE	A
Assistante Administratif et financier	B	ADM	260	0,00	A ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET FINANCIER	A
Assistante de Direction et SGS-SMS	A	ADM	360	0,00	A ASSISTANTE DE DIRECTION	A
Avitailleur	C	OTR	200	0,00	A AVITAILLEUR	A
Chef de Manoeuvre Pompiers d'Aérodrome	B	OTR	260	0,00	A CHEF DE MANOEUVRE POMPIERS D'AÉRODROME	A
Chef de Manoeuvre Pompiers d'Aérodrome	B	OTR	235	0,00	A CHEF DE MANOEUVRE POMPIERS D'AÉRODROME	A
Gestionnaire Administratif et financier/RH	B	ADM	320	0,00	A GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER/RH	A
Pompiers d'aérodrome polyvalent - avitailleur	B	OTR	235	0,00	A POMPIERS D'AÉRODROME POLYVALENT	A
Pompiers d'aérodrome polyvalent - avitailleur	C	OTR	200	0,00	A POMPIERS D'AÉRODROME POLYVALENT	A
Resp SSLIA	A	OTR	360	0,00	A RESPONSABLE SSLIA	A
Responsable Escale	B	TECH	295	0,00	A RESPONSABLE ESCALE	A
Responsable Piste	B	TECH	295	0,00	A RESPONSABLE PISTE	A
Responsable Services Exploitation	A	TECH	510	0,00	A RESPONSABLE SERVICES EXPLOITATION	A



## REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Règle Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Responsable administrative et financier	A	ADM	510	0,00	A RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIER	A
Responsable commercial et communication	A	ADM	420	0,00	A RESPONSABLE COMMERCIAL ET COMMUNICATION	A
Responsable technique	A	TECH	420	0,00	A RESPONSABLE TECHNIQUE	A
Technicien	B	TECH	260	0,00	A TECHNICIEN	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	C	OTR	185	0,00	A AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	A
AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	C	OTR	185	0,00	A AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	A
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,  
 TECH : Technique,  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 SE : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANAT : Administration.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération bruts annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de deux mois.  
 332-1-2 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale d'un mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans le limite de six ans.  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indéfini.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8 : Contrat de travail entre fonctionnaire susceptible d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la CGFP.  
 332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5 : Autres collectivités territoriales et établissements mentionnés à l'article L. 332-8, pour les emplois de fonction publique territoriale, à l'exception de l'article L. 332-13.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée pour une durée maximale de six ans au moins, dont la création ou suppression dépend d'une décision d'une autorité.  
 327-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 327-5 : Mission temporaire d'un fonctionnaire sans concours, par cours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L329 et L352).  
 342-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 328, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 9 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - BP - 2025

## IV – ANNEXES

Pour l'autorité compétente **IV** par déléation

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

#### ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE



**C1.2**

#### C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

N° SIRET : 51427984300023  
 Etablissement : Régie Perso. Exploitation Aéro  
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

**BUDGET PRIMITIF**  
 Année 2025

Département  
 Poste Comptable  
 Date de vote

RECEPTION par le préfet : 08/04/2025  
 PUBLICATION : 08/04/2025  
 MUNICIPALITÉ : BRIE MUNI  
 : Pour le 01/04/2025 compétente par délégation

**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**



IV

D2

**D2 - ARRETE - SIGNATURES**

Présenté par le Président,  
 A NESPOULS : AÉROPORT, le 01/04/2025

Le Président,

Nombre de membres en exercice	8
Nombre de membres présents	4
Nombre de suffrages exprimés	4
VOTES : Pour	4
Contre	0
Abstention	0
Date de convocation :	24/03/2025

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire  
 A NESPOULS : AÉROPORT, le 01/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture,

le 08/04/2025 et de la publication le 08/04/2025

A NESPOULS : AÉROPORT, le